

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 31 (1905)
Heft: 9

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

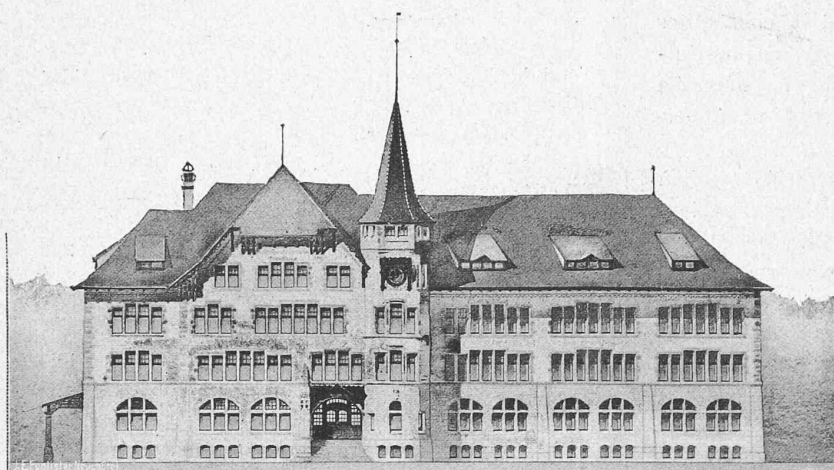
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

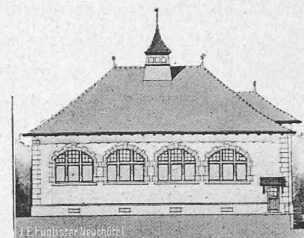
Download PDF: 05.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

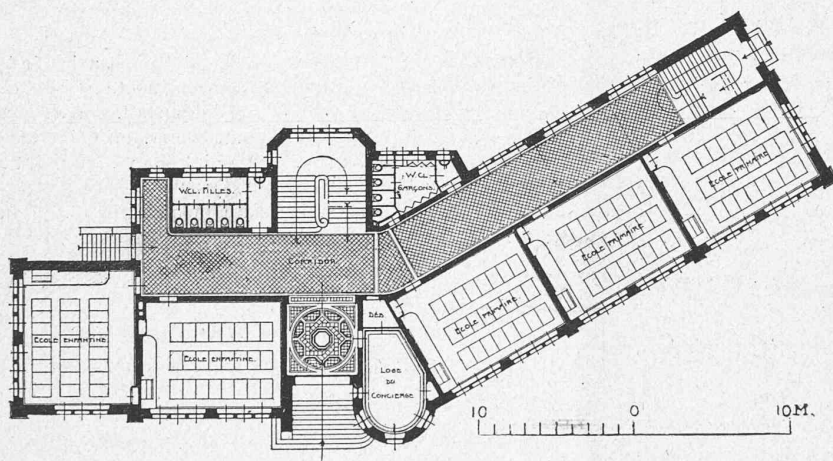


Façade Sud. — Echelle 1 : 500.

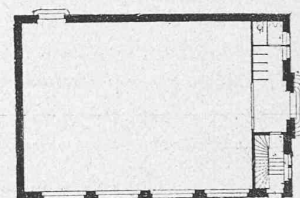
CONCOURS
POUR UN BATIMENT SCOLAIRE
A COLOMBIER



Façade Sud.



Plan du rez-de-chaussée.

Halle de gymnastique.
Echelle : 1 : 480.1^{er} Prix :

Projet « Orientation et alignement ».

Architecte : M. Ed. Joos,
à Berne.

II^e Congrès international du pétrole,
à Liège, en 1905.

A l'occasion de l'Exposition universelle et internationale, un congrès du pétrole aura lieu à Liège du 26 juin au 1^{er} juillet 1905; il est organisé avec la collaboration de la Commission permanente des congrès internationaux du pétrole, instituée par le premier congrès, tenu à Paris en 1900.

Le programme général répartit les travaux en quatre sections : I^{re} section : Géologie, exploration, exploitation. — II^{me} : Chimie, traitement industriel. — III^{me} : Utilisation du pétrole et de ses dérivés. — IV^{me} : Législation.

Les membres du congrès auront droit à l'entrée gratuite à l'Exposition. Un congrès international des mines, de la métallurgie, de la mécanique et de la géologie appliquées se tiendra également à Liège du 26 juin au 1^{er} juillet. Les heures des séances seront fixées autant que possible de manière à permettre aux intéressés d'assister aux deux congrès.

S'adresser, pour renseignements complémentaires, au secrétaire général, M. Fernand Petit, 95, chaussée de Wavre, à Bruxelles.

SOCIÉTÉS

Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes.

Séance du 31 mars 1905.

Présidence de M. Gremaud, ingénieur cantonal, président. La séance est ouverte à 9 heures.

Liquidation des affaires administratives.

On décide de faire la course du printemps le dimanche 30 avril, à Laupen, pour examiner les travaux de la nouvelle ligne Flamatt-Laupen-Gümmenen et visiter les localités de Neuenegg-Laupen-Gümmenen.

M. Genoud, directeur du Technicum, donne une communication sur la création, à Fribourg, d'une section de machines aux Arts et Métiers et sur l'exposition d'outils.

Il fait l'historique de la Société des Arts et Métiers et du Musée Industriel; il adresse, à cette occasion, des paroles élogieuses à M. Gremaud, président, qui fut l'un des principaux membres fondateurs et qui a beaucoup contribué au développement et à la prospérité de cette Société.

M. Genoud donne ensuite des renseignements intéressants sur le projet d'ouverture, en 1906, d'une exposition temporaire de moteurs et machines-outils pour les petits métiers.

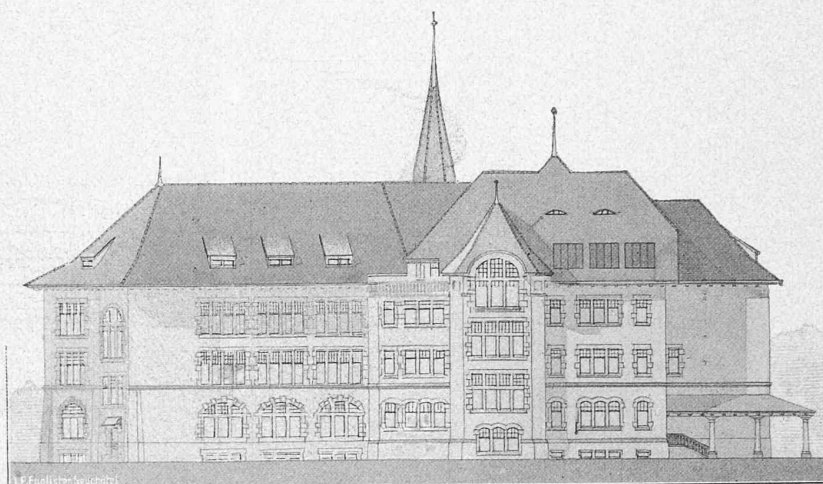
Cette exposition comprendra les divisions suivantes :

a) Machines motrices et moteurs utilisables pour les petits métiers, combinés avec outils.

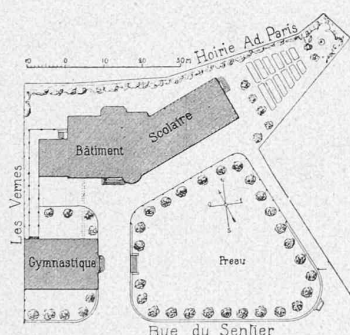
CONCOURS
POUR UN BATIMENT SCOLAIRE
A COLOMBIER



Halle de gymnastique. Façade Est.

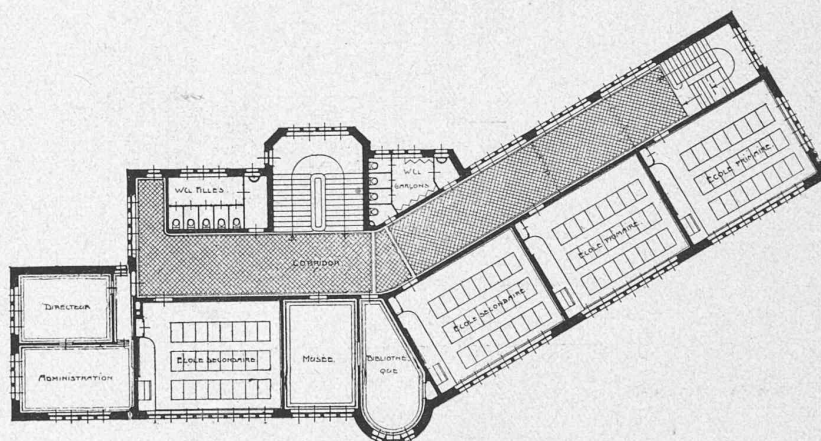


Façade Nord. — Echelle : 1 : 500.



Plan de situation.

1^{er} Prix :
Projet « Orientation et alignement ».



Plan du 1^{er} étage.

b) Outils et machines pour travailler les bois, scierie, menuiserie, charpenterie, charonnage, boissellerie et tonnellerie.

c) Outils et machines pour travailler les métaux, mécanique, forge, serrurerie, ferblanterie et chaudronnerie.

d) Outils et machines pour la construction du bâtiment, maçonnerie.

e) Outils et machines pour l'alimentation, boulangerie, confiserie, charcuterie, boucherie, machine en usage dans les cuisines et hôtelleries.

f) Outils et machines pour l'habillement, métiers de tailleurs, de cordonniers, de selliers, blanchissage, repassage.

g) Outils et machines pour l'imprimerie, la reliure et le cartonnage.

h) Machines agricoles.

Cette exposition comprendra une ou deux machines de chaque genre. Uniquement technique et professionnelle, elle constituera une sorte de Musée temporaire d'enseignement pratique des métiers, une œuvre de vulgarisation par l'action sur les yeux intéressés des moyens propres à combattre l'ignorance et la routine, et contribuera à résoudre le difficile problème de la question du travail à domicile. En même temps, cette exposition concourra à faciliter l'acquisition de l'outillage, en mettant les constructeurs en rapport avec les futurs clients; elle apprendra aux artisans comment ils doivent lutter avec chances de succès dans l'actuel *Struggle for life* (lutte pour la vie).

Il serait organisé durant l'exposition des conférences expérimentales, ayant pour but d'inculquer aux artisans les avantages qu'ils auraient à s'outiller selon les progrès modernes pour exercer leur profession, de leur montrer de quelle façon ils pourraient arriver à acquérir un outillage mécanique suffisant, en faisant intervenir au besoin des syndicats d'achat d'outillage.

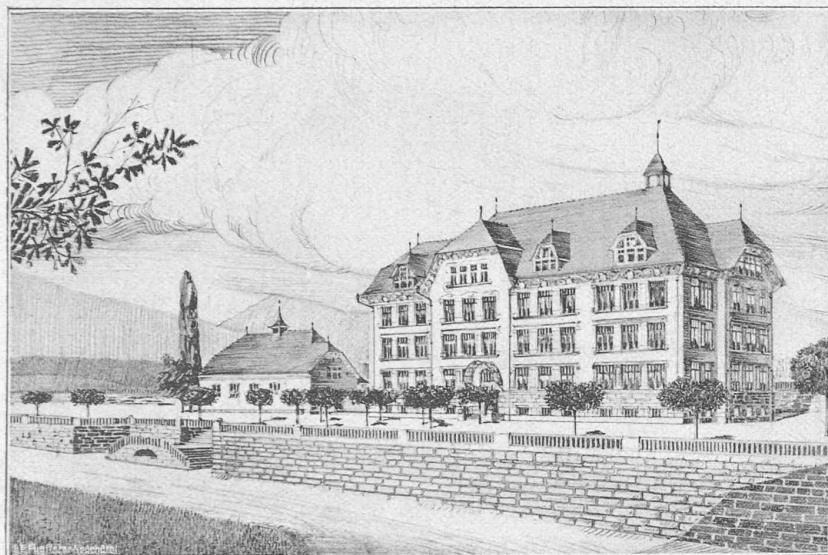
Le conférencier parle ensuite des diverses expositions ayant un but analogue qui eurent lieu en Belgique, en Allemagne et en Autriche. Les gouvernements de ces pays, en vue d'encourager la petite industrie, prirent un certain nombre de mesures, savoir :

1^o Introduction de machines et de méthodes de production ayant fait leurs preuves;

2^o Organisations économiques pour les encouragements à la création de sociétés coopératives;

3^o Direction dans l'éducation des apprentis.

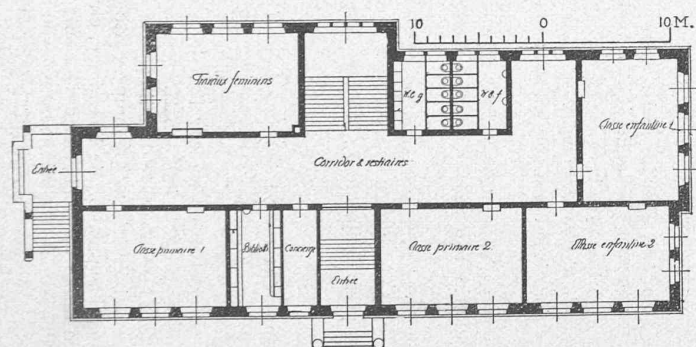
Dans certaines villes d'Autriche, on a ouvert des expositions dites de petites industries, où se trouvaient des moteurs jusqu'à 10 chev., des outils, des machines-outils et autres appareils. Un des plus puissants moyen d'action du service d'encouragement consiste aussi dans les prêts de machines à des associations. Le gouvernement autrichien a été guidé, dans l'adoption de ce système, d'abord par le désir de faire profiter l'industrie des avantages de l'association, puis par la constatation que la production en masse, à l'aide de machines modernes, dépasse les besoins de l'artisan isolé. Le conférencier a été vi-



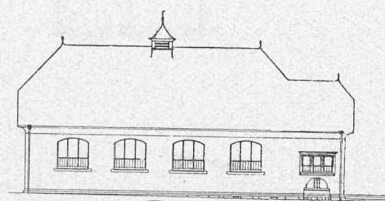
Perspective.



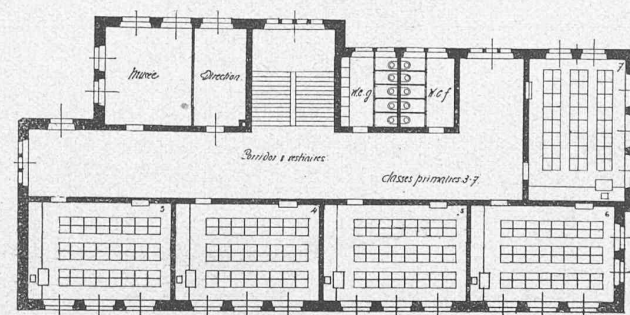
Façade au midi.



Plan du rez-de-chaussée.



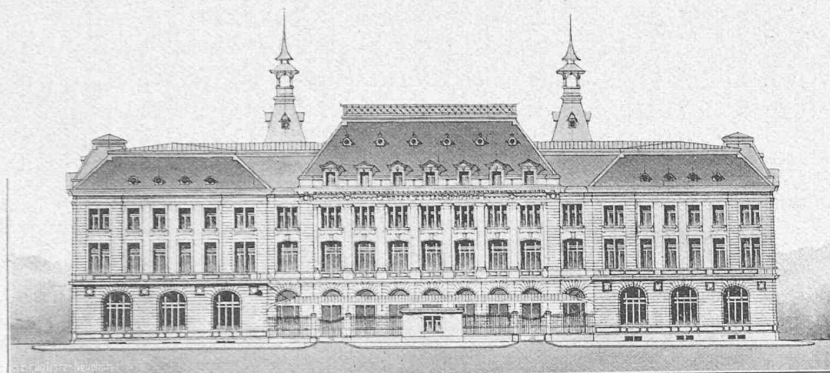
Halle de gymnastique.



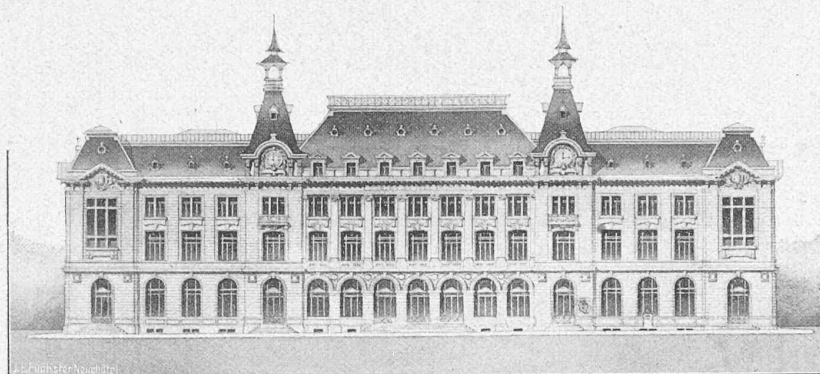
Plan du 1er étage.

III^{me} Prix « ex-æquo » : Projet « 15, 2, 1905 ». — Architecte : M. A. Brändli, à Berthoud.

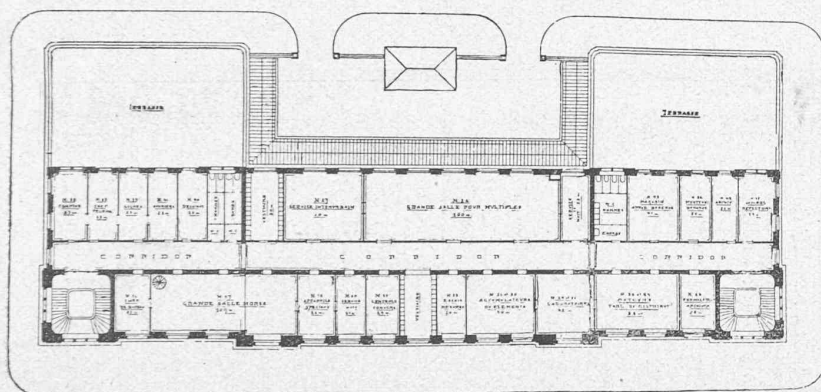
CONCOURS POUR UN BATIMENT SCOLAIRE, A COLOMBIER



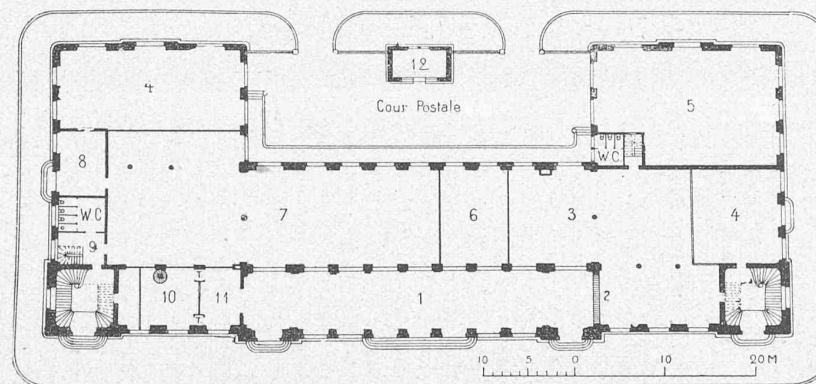
Façade sur la place de la Gare.



Perspective depuis la rue Léopold Robert.



Plan du 1^{er} étage.



Plan du rez-de-chaussée.

LÉGENDE DU PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE: 1 = Salle des guichets. — 2 = Casiers à serrures. — 3 = Lettres. — 4 = Facteurs. — 5 = Remise. — 6 = Mandats. — 7 = Messageries. — 8 = Chef. — 9 = Vestiaire. — 10 = Télégraphe (contrôle). — 11 = Télégraphe (consignation). — 12 = Voyageurs.

III^{me} Prix « ex-æquo ». — M. Schaltenbrand, architecte, à Berne.

CONCOURS POUR UN HOTEL DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES POUR LA CHAUX-DE-FONDS

vement félicité pour l'initiative de cette exposition à Fribourg, en 1906.

M. Pfulg, directeur de la Fabrique de machines, à Fribourg, donne ensuite une communication sur l'entreprise du Service des eaux potables et de secours en cas d'incendie, inaugurée en septembre 1902, à Saanen.

Voici quelques renseignements techniques sur cette entreprise :

Les sources ont été captées en galeries maçonnées, au lieu dit « Eggli », près du Hornberg, à l'altitude de 1550 m. ; elles accusent un débit de 300 à 360 lit.-min. Ces eaux sont amenées dans deux chambres, dont l'une forme chambre de jauge et permet de lire directement la quantité d'eau amenée, et dont l'autre constitue une chambre-dépotoir.

Dès cette chambre au réservoir, qui est à l'altitude de 1095 mètres (soit 455 m. plus bas) et à une distance de 2790 m., l'eau des sources est amenée dans des tuyaux de 52 mm. d'ouverture. La vitesse étant de 3 m. à la seconde, l'eau met 15 1/2 minutes depuis la source au réservoir de charge. Ce dernier a une capacité utile de 240 000 litres. Il est composé de deux compartiments circulaires, en béton armé, qui sont indépendants l'un de l'autre ; grâce à un système combiné de tuyaux et de vannes, l'eau peut passer en même temps ou séparément dans la conduite maîtresse. Lorsque le réservoir est rempli, le trop-plein se déverse, au moyen de tuyaux, dans son ancien lit.

La maîtresse conduite de distribution est en tuyaux de 150 millimètres d'ouverture. Elle part du réservoir et aboutit devant le bureau des Postes de Saanen, après un trajet de 1075 m. Les branchements sont de 120 mm. de diamètre et forment une longueur de 1304 m. Le réseau se compose, en outre, de 21 hydrants. La pression statique est encore de 30 m. au point le plus élevé, soit au Pfeiffenegg. Les expériences ont démontré que le village de Saanen possède une distribution d'eau à la hauteur des dernières exigences modernes.

Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes.

Assemblée générale du 15 avril 1905.

Présidence de M. F. Isoz, architecte, président.

La séance est ouverte à 7 h. 15 du soir à l'hôtel Continental. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le président lit son rapport annuel, qui est admis sans discussion.

Les comptes de l'année écoulée et le budget de l'année prochaine sont approuvés sur la proposition des vérificateurs, MM. Chastellain et Chessex, ingénieurs. La cotisation reste fixée à 10 fr. et la finance d'entrée à 5 fr.

Il est procédé aux nominations statutaires. Le président, M. Francis Isoz, architecte, ayant décliné une réélection, on appelle par acclamations à la présidence le vice-président, M. E. Paschoud, ingénieur. Le caissier est confirmé pour deux ans par acclamations.

On nomme de la même manière MM. Louis Bron, ingénieur, et Georges Epitoux architecte, pour une période de deux ans, à la place de la série sortante et non rééligible, composée de MM. J.-J. Lochmann, ingénieur, et Ch. Bonjour, architecte. M. Paschoud, ingénieur, nommé président, est remplacé par M. Ed. Chastellain, ingénieur, qui forme, avec M. J. Landry, architecte, la série sortante en 1906.

Sur la proposition du comité, la Société a nommé membres honoraires M. Paul Piccard, ingénieur, à Genève, et M. le colonel J.-J. Lochmann, ingénieur, à Lausanne, en reconnaissance des services rendus à la Société et en témoignage de grande estime pour l'activité déployée par ces deux hommes éminents, l'un dans le génie civil, l'autre dans le génie militaire.

Encouragé par le succès des courses de l'année qui se termine ce soir, on invite le comité à en organiser une pour le printemps.

La séance, qui a été suivie d'un dîner, est levée à 8 heures. 21 membres y assistaient.

Le Secrétaire

Fédération vaudoise des entrepreneurs du bâtiment et travaux publics.

Sous ce titre a été fondée, le 20 octobre 1904, une association dont le siège social est à Lausanne, place St-François, 1, et qui a pour but la sauvegarde des intérêts des entrepreneurs de tous les corps de métier se rattachant aux entreprises de l'industrie du bâtiment et des travaux publics.

Elle représentera les entrepreneurs vis-à-vis des Syndicats ouvriers et des ouvriers en général pour traiter de l'établissement des tarifs, du règlement des chantiers, mouvement de salaires, bases d'assurances, grèves, etc. Elle représentera les entrepreneurs vis-à-vis du maître de l'ouvrage toutes les fois qu'il se posera des questions intéressant l'ensemble des entrepreneurs ou un corps de métier : tarifs généraux, mode de métrage, conditions de paiements, base d'assurances, etc.

Elle passera des contrats collectifs pour achats de marchandises, désignera les représentants des entrepreneurs comme candidats aux Tribunaux des Prud'hommes, et prendra les mesures propres à protéger et à défendre l'industrie du bâtiment et des travaux publics : tarifs de chemins de fer, douane, etc.

CONCOURS

Eglise de Spiez.

Le Conseil de paroisse de Spiez ouvre entre les architectes suisses et étrangers établis en Suisse un concours d'idées en vue d'obtenir des projets pour une nouvelle église (de 650-700 places assises) et une cure à construire à Spiez. Pour récompenser les trois meilleurs projets, une somme de 1800 fr. est à la disposition du jury. Les projets doivent être présentés, jusqu'au 31 mai 1905, au président de paroisse, M. Itten, auprès duquel on peut se procurer le programme du concours et le plan de situation.

Le jury est composé de MM. Lutstorf, architecte, à Berne ; P. Reber, architecte, à Bâle ; A. Fehlbaum, architecte, à Bienne ; Lörtscher, président de la Municipalité de Spiez, et Itten, président de paroisse.

Le coût des constructions (église et cure) est fixé à 140 000 francs. Le Conseil de paroisse se réserve toute liberté en ce qui concerne l'élaboration des plans définitifs et l'exécution des travaux. Toutefois, si aucun motif spécial ne s'y oppose, le concurrent classé premier aura pour cela la prérogative.

Les projets seront exposés publiquement pendant 8 jours après le prononcé du jury.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

A³. E². I. L.

Offre d'emploi.

Une maison de construction de la Suisse romande demande :

1^o Un ingénieur ayant quelque pratique dans la construction des ponts et charpentes métalliques. (4)

2^o Un ingénieur-mécanicien ayant de la pratique. (5)

On cherche pour un grand atelier de chemins de fer de la Suisse romande un ingénieur-mécanicien ayant déjà de la pratique dans les chemins de fer, connaissant bien la construction du matériel roulant et des locomotives modernes en particulier. (6)

Adresser les offres au Secrétaire de la Rédaction, M. Fr. Gilliard, ingénieur, Valentin, 2, Lausanne.

Lausanne. — Imprimerie H. Vallotton & Toso, Louve, 2.